

Titre: Développer l'attention des élèves avec le programme ATOLE par Ann Moine Standley

Sous-titre : Des élèves plus concentrés grâce à des outils efficaces apprennent mieux en classe et à la maison.

Accroche:

Dans un contexte où l'attention des élèves devient de plus en plus compliquée à mobiliser notamment à cause de distractions diverses internes et externes, il devient indispensable de leur apprendre à se concentrer pour mieux apprendre. Ils s'entendent très souvent dire : « sois attentif » ou « concentre-toi », mais savent-ils réellement ce qui est alors attendu d'eux ? Les adultes qui les encadrent ont-ils bien conscience de ce qui se met en jeu dans le cerveau pour être capable d'être attentif et concentré ? Cette formation est destinée aux enseignant(e)s soucieux(ses) d'apporter des outils concrets aux élèves pour qu'ils apprennent dans des conditions optimales.

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

⊠Sans pré requis
□ Pré requis réglementaires (1) → précisez :
□Pré requis pédagogiques (2) → précisez :
(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercée
obligatoires pour suivre la formation
(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er degré + Personnels nonenseignant.es

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...):

- Fonctionnement du cerveau pour se concentrer et être attentif(ve).
- 2. Adapter le programme ATOLE au cycle d'enseignement.
- 3. Analyser les effets des séances ATOLE sur l'attention et la concentration des élèves.
- 4. Comprendre le programme ATOLE pour pouvoir l'utiliser par la suite en classe.
- 5. Développer la cohésion d'équipe pour s'inscrire dans une action commune.



Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...):

- 1. Les enseignants seront capables d'enseigner les pratiques attentionnelles à leurs élèves.
- 2. Les enseignants seront capables d'analyser les effets de leur enseignement sur leurs élèves en créant des grilles d'observation critériées.
- 3. Les enseignants comprendront les mécanismes biologiques de l'attention.
- 4. Les enseignants seront capables de travailler en équipe sur ce projet.

Contenu et déroulement :

Jour 1: Matin

- 1. Présentations : brise glace. (CC10. Coopérer au sein d'une équipe)
- 2. Apports théoriques sur les 4 piliers de l'apprentissage de Stanislas Dehaene : inscrire l'attention dans le contexte de l'apprentissage. Compréhension des processus cérébraux en œuvre lors de l'apprentissage. (CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage)
- 3. Les processus biologiques de l'attention et les distracteurs selon le modèle de Jean-Philippe Lachaux : Appropriation du modèle et compréhension des mécanismes via des exercices concrets. Compréhension des processus cérébraux en œuvre pour être attentif(ve).(CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage)
- 4. Présentation de l'outil ATOLE et mise en place d'une programmation annuelle : découverte de l'organisation des 10 séquences et comment les insérer dans l'emploi du temps de la classe. Connaître et planifier la mise en œuvre du programme ATOLE en classe. (P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves)

Après-midi

- 1. Ateliers de découverte de l'outil ATOLE par cycle : répartition en 3 groupes afin d'adapter les propositions de la méthode à chaque niveau au sein du cycle. Trouver des propositions d'activités différentes pour chaque niveau du cycle afin de maintenir la motivation des élèves chaque année. (Pour les séquences prévues d'ici le deuxième jour de formation) Différencier en fonction des niveaux de classe. (CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation & CC10. Coopérer au sein d'une équipe)
- 2. Mises en situation : ateliers permettant aux autres groupes de tester les activités proposées et ainsi s'assurer d'une possible mise en œuvre immédiate en classe. Expérimenter les activités pour se les approprier et les évaluer. (CC2. Inscrire son



action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école & CC10. Coopérer au sein d'une équipe)

- 3.Définition de critères d'observation des élèves : world café pour confronter les avis par cycle. Les critères seront ensuite utilisés par chaque cycle de chaque école pour élaborer une première grille spécifique et personnalisée d'observation. Définir des critère d'évaluation des élèves pour pouvoir analyser les effets des séances par la suite. (P5 Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves & CC10. Coopérer au sein d'une équipe)
- 4.Bilan intermédiaire de fin de journée : point sur les apprentissages du jour, questionnements et doutes. S'exprimer sur sa propre compréhension et exprimer ses besoins. (CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

Jour 2: Matin

- 1. Retour d'expérience : par groupe de cycle afin de partager des préoccupations communes avec élaboration d'une affiche : ce qui semble avoir bien fonctionné (et pourquoi) / ce qui ne semble pas avoir fonctionné (et émission d'hypothèses sur les raisons). Mise en commun pour croiser les regards et retrouver des facteurs communs afin de faire évoluer la pratique par la suite. Prendre du recul sur sa pratique avec ses pairs. (CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)
- 2. Analyse des observations des élèves croisée avec le retour d'expérience : par cycle, confronter les grilles d'observations aux constats faits lors des séances pour en mesurer l'impact « réel ». Confronter l'attendu, le ressenti et le constat lié à l'observation des élèves. (P5 Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves & CC10. Coopérer au sein d'une équipe)
- 3. Mise à jour des grilles d'observation suite aux échanges précédents : par cycle, s'interroger sur les critères utilisés. Les conserver ? Les modifier ? En inclure de nouveaux ? Faire évoluer sa pratique d'évaluation (P5 Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves & CC10. Coopérer au sein d'une équipe)

Après-midi

1. Ateliers de création d'activités à partir de l'outil ATOLE par cycle : répartition en 3 groupes afin d'adapter les propositions de la méthode à chaque niveau au sein du cycle. Trouver des propositions d'activités différentes pour chaque niveau du cycle afin de maintenir la motivation des élèves chaque année. (Pour les dernières séquences) Différencier en fonction des niveaux de classe. (CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation & CC10. Coopérer au sein d'une équipe)



- 2. Mises en situation : ateliers permettant aux autres groupes de tester les activités proposées et ainsi s'assurer d'une possible mise en œuvre immédiate en classe. Expérimenter les activités pour se les approprier et les évaluer. (CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école & CC10. Coopérer au sein d'une équipe)
- 3. Bilan de la formation : quels apports pour chacun ? Quelles perspectives offertes par la formation (évolutions envisagées dans la pratique de chacun, engagement actif) ? Évaluation de la formation (fiche OF) et remise des attestations de formation. Prendre conscience des acquis de la formation et formuler les besoins restant.(CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

Modalités pédagogiques :

En présentiel

Apports théoriques

Mises en situation

Expérimentation et élaboration d'outils.

Supports utilisés:

Diaporama élaboré par la formatrice.

- Outils élaborés par la formatrice.
- Programme ATOLE.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

•	lu référentiel métier concernée(s): une (ou plusieurs) des 19 étier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du l'éducation
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	 □ CC1. faire partager les valeurs de la République □ CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école □ CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques □ CC10. Coopérer au sein d'une équipe □ CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative □ CC12. Coopérer avec les parents d'élève □ CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école



Maîtrise et Intégration des savoirs	□CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
	☐P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son
	enseignement
	□CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations
	exigées par son métier
	☐CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à
	l'exercice de son métier
	☐P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
	☑CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
	☐P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations
	d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la
Expertise dans	diversité des élèves
les	□CC4. Prendre en compte la diversité des élèves
apprentissages	☑P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe
	favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
	☑P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves
	☑CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement	☑CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de
Professionnel	développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

⊠ Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le
formateur
⊠Envoi par le formateur de documents et outils
\square Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
☐ Distanciel asynchrone
\square Autre (préciser) :



Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Horaires: 09h00-12h00 / 13h00-16h00 (adaptables)

Formatrice : Ann Moine-Standley. Enseignante en primaire depuis 16 ans – titulaire du CAFIPEMF – formatrice universitaire depuis 5 ans en master 1 et master 2 – formée aux Neurosciences cognitives – titulaire d'une cogni'classe avec l'association AFSC de Jean-Luc Berthier – pratique le programme ATOLE au sein de sa classe.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

- > en cours de formation : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autopositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluables de la session.
- > à chaud: Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).
- > à froid : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.
- > En différé par écrit : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascol Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme);
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;



- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascol Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascol Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.